Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 6 JUILLET 1882.

OFFICIEL.

Lois de l'Etat de la Louisiane.

PUBLIÉES PAR AUTORITÉ.

Session régulière de 1882.

Baton Rouge.

No 27] LOI

Pour amender et décréter à nouveau l'article 1118 du code de Procédure.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que l'article 1118 du code de Procédure est amendé et décrété à nouveau dans les termes suivants:

Le créancier remettra en outre au juge son *bond* en faveur du défendeur pour une somme égale à celle qu'il réclame, avec un cautionnement bon et suffisant, pour répondre des dommages que le défendeur pourrait éprouver dans le cas où il serait prouvé que l'attachement a été obtenu à tort.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé ce 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 28] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la section 3943 des Statuts Révisés de 1870, relatifs à la présence des témoins dans les affaires civiles.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 3943 des Statuts Révisés de la Louisiane est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants:

Sec. 3943—Tout témoin qui a été assigné à comparaître devant une cour quelconque de cet Etat, pour témoigner dans une affaire civile, et qui ayant comparu aura demandé et obtenu un certificat établissant le fait, ne sera plus forcé d'obéir à une nouvelle sommation de se présenter devant la cour pour la même affaire, à une session subséquente du tribunal, à moins qu'il n'ait été payé par la partie qui l'a fait citer comme témoin. Bien entendu que ledit témoin aura dû faire par écrit une demande de paiement à la partie qui l'a fait assigner ou à son avocat, si la partie réside hors de la paroisse, et cela trente jours au moins avant le premier jour de ladite session subséquente à laquelle il est requis de se rendre.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé ce 23 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 29] LOI

Pour abroger l'acte No 93 de la session régulière de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, de l'année 1880, approuvé le 10 avril 1880, intitulé: "Acte pour mettre en vigueur les dispositions de l'article 1er de l'ordonnance pour venir en aide aux contribuables en défaut, et pour pourvoir au règlement de la dette contractée par l'Etat de la Louisiane en instituant des affaires pour recouvrement de taxes et de licences dans l'Etat de la Louisiane."

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'acte No 93 de la session régulière de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, de l'année 1880, approuvé le 10 avril 1880, et intitulé "Acte pour mettre en vigueur les dispositions de l'article 1er de l'ordonnance pour venir en aide aux contribuables en défaut, et pour pourvoir au règlement de la dette contractée par l'Etat de la Louisiane en instituant des affaires pour recouvrement de taxes et de licences dans l'Etat de la Louisiane" est et demeure abrogé.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON.
Président par intérim du Sénat.
Approuvé ce 26 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 30] LOI

Pour abroger un acte intitulé "Acte pour incorporer la *Shreveport Bridge Company* et pour autoriser la Compagnie à émettre ses bons et à construire un chemin de la Rivière Rouge, en traversant Red Chute, jusqu'aux collines dans la paroisse Bossier, à percevoir un droit de péage pour l'usage dudit chemin, et pour d'autres objets," approuvé le 15 août 1872.

Sec. 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que l'acte No 95, intitulé "Acte pour incorporer la *Shreveport Bridge Company*, et pour autoriser la compagnie à émettre ses bons et à construire un chemin de la Rivière Rouge, en traversant Red Chute, jusqu'aux collines dans la paroisse Bossier, à percevoir un droit de péage pour l'usage dudit chemin et pour d'autres objets, approuvé le 15 août 1872, est et demeure abrogé.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé le 26 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme.
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 31] LOI

Relative à l'exercice de la médecine et de la chirurgie.

Sec. 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que nul ne pourra exercer la médecine ou la chirurgie, dans aucune de leurs branches, comme moyen d'existence, sans avoir d'abord fait devant un juge, un juge de paix, le greffier de la Cour de district, ou un notaire, dans la paroisse où il réside, une déclaration sous serment qu'il a reçu le degré de docteur en médecine d'une institution médicale régulièrement incorporée, d'une bonne renommée, soit en Amérique, soit en Europe, en en désignant le nom et la localité, ainsi que la date du diplôme qu'il a obtenu. Le degré de docteur en médecine sera prouvé par le diplôme émis par l'institution, et la bonne renommée de l'institution par le certificat du Bureau de Santé de l'Etat écrit en travers dudit diplôme et signé par le secrétaire. La déclaration ci-dessus devra aussi contenir le nom en plein de la personne qui l'a faite, la date et le lieu de sa naissance, le nom des endroits où elle a pu précédemment exercer la médecine ou la chirurgie. Pour chaque diplôme certifié ou visé par le Bureau de Santé, il sera payé 50 cts, et celui-ci conservera un registre des diplômes ainsi certifiés. Des copies certifiées de ces diplômes, sous la signature du secrétaire, seront reçues en preuve par les Cours de cet Etat. Il est bien entendu que le Bureau de Santé devra certifier le diplôme de toute institution médicale respectable, sans se préoccuper du système de thérapeutique, et sans se demander si ledit système est régulier, homœopathique ou éclectique.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que la déclaration sous serment exigée par la première section de cette loi sera enregistrée, au bureau du greffier de la Cour de district de la paroisse, dans un livre qu'il tiendra à cet effet, le dit greffier devant certifier la déclaration en l'endossant. Cette déclaration sera ensuite transmise au Bureau de Santé. Le fonctionnaire devant qui la déclaration est faite, à moins que ce ne soit un juge, recevra 50 cents d'honoraires, et le fonctionnaire enregistrant la dite déclaration un dollar d'honoraires. Le greffier de la cour ne demandera rien pour la conservation des déclarations, mais toute copie des dites déclarations dument certifiée par le greffier de la cour sera reçue en preuve, et il sera payé 50 cts d'honoraires pour la dite copie.

Sec. 3—Il est de plus décrété, Que les dispositions de cette loi ne s'appliqueront pas aux sages-femmes, ni aux personnes qui auront exercé la médecine ou la chirurgie dans cet Etat, sans diplôme, pendant les cinq années qui auront précédé le vote de cette loi, ni aux personnes qui auront exercé la médecine ou la chirurgie dans cet Etat avec des diplômes émanant d'une institution médicale régulièrement incorporée et de bonne renommée, soit en Amérique, soit en Europe, pendant les dix années qui ont précédé la passation de cette loi, dans la paroisse où elles résident, une déclaration sous serment contenant ce qui suit: le nom en plein de la personne faisant la déclaration, la date et le lieu de sa naissance, la date de son diplôme si elle en a un, le nom et la localité de l'institution qui l'a émis, la date et le lieu où la dite personne a commencé à exercer la médecine en Louisiane, les noms des différents endroits où elle a pu précédemment exercer la médecine ou la chirurgie. Cette déclaration sera transmise au Bureau de Santé et donnera à celui qui l'a faite le droit d'être inscrit sur la liste des médecins ou chirurgiens enregistrés, laquelle sera publiée, ainsi qu'il est dit ci-après. Le fonctionnaire devant qui la déclaration aurait été faite aura droit à 50 cents d'honoraires. Le Bureau de Santé conservera les dites déclarations, et toute copie de ces déclarations, signée par le secrétaire, sera reçue en preuve dans les cours de cet Etat. Il sera payé 50 cts d'honoraires pour chaque copie. Toute personne qui, dans la déclaration exigée par cette section, fera sciemment une fausse assertion, sera considérée comme coupable de parjure et punie conformément aux lois actuelles.

Sec. 4—Il est de plus décrété, etc. Que toute copie de la déclaration enregistrée par le greffier de la cour de district, et par lui certifiée, constituera de prime abord la preuve que la personne qui a fait la déclaration est un médecin ou chirurgien dument enregistré. Une copie certifiée de la déclaration enregistrée au Bureau de Santé, ou un certificat émanant du dit Bureau portant que le nom de la personne mentionnée dans le certificat est sur la liste des médecins et chirurgiens enregistrés, sera une preuve concluante de ce fait.

Sec. 5—Il est de plus décrété, etc., Qu'il sera du devoir du Bureau de Santé de l'Etat de publier tous les ans dans le journal officiel de l'Etat, et, s'il n'existe pas de semblable journal, dans un des journaux quotidiens de la Nlle-Orléans, une liste de tous les médecins et chirurgiens enregistrés dans l'Etat avec le lieu de leur résidence. Cette liste ainsi publiée sera reçue par les cours de cet Etat comme preuve que les médecins et chirurgiens qui y figurent sont dument enregistrés, ainsi que l'exige la loi. Le Bureau de Santé est requis d'effacer de la dite liste les noms de toute personne qui aura été déclarée coupable d'un crime infâme par une cour de cet Etat ou des Etats-Unis, ou d'un Etat quelconque des Etats-Unis, soit que cette condamnation ait eu lieu avant ou après l'enregistrement. Le Bureau de Santé est également autorisé à effacer de la liste les noms des personnes qui mourront après l'enregistrement. Si le nom d'une personne quelconque est effacé de la liste sans juste motif, elle peut s'y faire rétablir par un writ de mandamus émis par les tribunaux judiciaires de l'Etat, en chambre, qui sont autorisés à prendre connaissance de ce genre d'affaires.

Sec. 6—Il est de plus décrété, etc., Que toute personne exerçant la médecine ou la chirurgie qui négligera de se conformer aux dispositions de la présente loi, ne sera pas exemptée du jury ou de la milice; elle ne pourra pas non plus percevoir d'honoraires ou réclamer une rémunération pour ses services, ni témoigner dans aucune cour de cet Etat comme expert en médecine ou en chirurgie, ni donner de certificat comme médecin ou chirurgien, ni remplir aucun poste médical, ni être reconnue par l'Etat, ni aucune paroisse ou corporation municipale comme médecin ou chirurgien, ni jouir d'aucun des droits, privilèges ou exemptions accordés aux médecins et aux chirurgiens par les lois de cet Etat; elle sera en outre passible d'une amende de cent piastres pour toute violation de la présente loi, et pour chaque infraction de la loi elle sera condamnée à payer la dite amende au moyen d'une action civile instituée contre elle dans une cour de juridiction compétente, au nom et au profit de l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans. Elle pourra en outre être poursuivie criminellement et punie conformément à la loi.

Sec. 7—Il est de plus décrété etc., Que, cette loi ne s'appliquera pas aux médecins et aux chirurgiens résidant et exerçant leur profession dans d'autres Etats, qui pourraient être appelés, dans des cas particuliers, par un médecin enregistré de cet Etat, à venir donner ici leurs soins à des malades.

Sec. 8- Il est de plus décrété, etc., Que cette loi sera mise en vigueur à partir du 1er janvier 1883.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président du Sénat par intérim du Sénat.
Approuvé, le 26 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 32] LOI

Pour améliorer la navigation des bayous et des rivières dans l'Etat.

Sec. 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les Compagnies dument incorporées en vertu des lois générales de l'Etat, sont autorisées à curer les cours d'eau obstrués, et, par l'emploi d'écluses et d'autres moyens, à améliorer la navigation dans les rivières et bayous de cet Etat. Elles sont autorisées à percevoir un droit de péage dont le montant sera limité par les jurys de police dans les paroisses où les améliorations ont eu lieu ou pourront avoir lieu.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que de pareils travaux n'interrompront pas la navigation et n'autoriseront la perception d'un droit de péage sur des cours d'eau maintenant navigables.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé le 26 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 33] LOI

Etablissant un privilège sur les troncs d'arbres et les bois de forêts en faveur de la personne qui avance de l'argent ou fournit des subsistences pour permettre à un autre de tuer, couper, transporter ou mettre à flot ces troncs d'arbres ou bois de forêts.

Sec. 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que toute personne avançant de l'argent ou fournissant des subsistences pour permettre à un autre de tuer, couper, transporter ou mettre à flot des troncs d'arbres ou bois de forêts, aura un privilège sur les dits troncs d'arbres ou bois de forêts.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi ou partie de loi contraire à la présente est abrogée.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé, ce 26 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

No 34] LOI

Etablissant que c'est un délit [misdemeanor] de vendre ou de mettre en vente, d'expédier ou de placer sur le marché, pour être vendus, des sucres et des mélasses falsifiés au moyen de la glucose, ou toute autre substance étrangère, sans déclarer le fait par une estampille sur les colis.

Sec. 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que quiconque, sciemment, vendra ou mettra en vente, expédiera ou placera sur le marché, pour être vendus, des échantillons, boucauts, barils ou colis de sucre et de mélasse mélangés de glucose ou de toute autre substance étrangère, sans les estampiller comme tels en lettres bien claires et bien visibles, sera coupable d'un délit [misdemeanor], et, s'il est déclaré coupable, sera passible d'un emprisonnement de six mois au plus, et d'une amende qui n'excèdera pas mille piastres et ne sera pas inférieure à deux cents piastres pour chaque infraction.

R. N. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.
GEO. L. WALTON,
Président par intérim du Sénat.
Approuvé, ce 26 juin 1882.
S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

L'opinion unanime du public et du corps médical est que les Hostetter's Stomach Bitters sont un médicament dont les résultats sont prompts et complets. Ils rétablissent les fonctions du foie, donnent de la vigueur aux faibles, guérissent les affections des reins et de la vessie et hâtent la convalescence. C'est le grand spécifique contre les fièvres et le frisson. A vendre par les droguistes et marchands en général.

Température du 5 juillet 1882
Thermomètre de J. DUMAREL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	70	21
Midi	80	26
3 P. M.	85	29
6 P. M.	80	26

Mercredi, 5 juillet 1882, 3 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	78	Louisville, Ky	72
Augusta, Gia	84	Memphis, Tenn	76
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	81
Caire, Ill	73	Montgomery, Ala	80
Chattanooga, Tenn	74	Nashville, Tenn	76
Cincinnati, O	72	New Orleans, La	82
Davenport, Iowa	73	Omaha, Neb	79
Dubuque, Iowa	73	Pittsburgh, Pa	60
Galveston, Texas	85	Savannah, Gia	82
Indianola	91	Shreveport, La	83
Keokuk, Iowa	73	St-Louis, Mo	74
Key West, Fla	90	St-Paul, Minn	75
La Crosse, Wis	75	Vicksburg, Miss	81
Leavenworth, Kan	77	Yankton, D. T	76

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ceux en plus basses).

Augusta	5.11	Nashville, Tenn	9 06
Caire, Ill	37 03	New Orleans*	2.10
Cincinnati, O	24.01	Omaha, Neb	12.07
Davenport, I	9.05	Pittsburgh, Pa	6.00
Keokuk, Iowa	14.06	Shreveport, La	12.11
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	32 09
Leavenworth, K	17 07	St-Paul, Minn	9 02
Louisville, Ky	10.00	Vicksburg, Miss	40 10
Memphis, Tenn	29.00	Yankton	11.02

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 48 heures.

Mariages.

Daniel Ader à Mlle Eva Kelly;
Chas Hale à Mlle Kate Bresch;
Paul O Perret à Mlle Valerie Perret;
Chas Block à Mlle Lillie B Cochran;
John McCoy à Mlle Mary Fannan;
Wm H Berrygan à Mlle Delia B Walsh;
Chas L G Boesch à Mme Vve A Sosiart;
John F Saunders à Mlle Nancy B Davis;
John B Steiner à M B O'Donnell.

Naissances.

Mme S H Shepherd, un garçon, 4 juin;
.. Nicholas Weil, un garçon, 28 janvier;
.. John Toepfer, un garçon, 2 mai;
.. Bernard Abadie, un garçon, 10 juin;
.. Maurice Lafargue, un garçon, 24 mai;
.. Thos B Mitchell, une fille, 13 juin;
.. Y Gonzales, Jr, un garçon, 25 juin;
.. Manuel Suares, un garçon, 25 juin;
.. Wm Wild, un garçon, 30 juin;
.. Jos Hanly, un garçon, 11 mai;
.. Marcelin Collins, une fille, 28 juin.

Décès.

Joseph Pfefferle, 46 ans, 249 rue Julia;
John Asbary, 31 ans, coin Félicité et Liberté,
Jacques Peltsonly, 8 jours, coin Broad et Bruxelles;
Clarice L Morphy, 42 ans, No 11 rue St-Antoine;
Julia M V Bedell, 3 ans, No 175 rue South Franklin;
Augustin Duthiel, 12 ans, coin Colombus et Villeré;
James Hailes, 1 an, rue Constance, près Foucher;
Mlle Lena Robinson, No. 221 rue South Franklin;
Josephine Kipper, 3 ans, 445 rue Julia;
Eola Chester, 9 mois, 344 rue Douane;
Luke Brooks, 38 ans, coin Lafayette et Howard;
Louise Laurent, 16 ans, No 269 rue Galvez;
Peter B Fell, 69 ans, coin Tolédano et Prytania;
Philomena Stoll, 15 ans, No 147 rue Jackson;
Nellie Givens, 37 ans, No 175 N Villeré;
John F Herveau, 67 ans, No 142 rue Annette;
Henry Bancher, 11 mois, rue Poland, près Royale;
Mary Taylor, 20 ans, coin St. Pierre et Rochblave;
Reuben Jones, 3 ans, rue Libéral, près New-Orléans;
Maggie O'Neil Gaffney, 26 ans, coin Huitième et Baronne;
John Daly, 24 ans, No 134 rue Huitième;
Sophie E Seymour, 8 mois, coin Upperline et Laurel;
Marie L Roque, 10 mois, No 341 rue Laurel;
Mme Alexdrina Molard, 62 ans, coin Washington et Carondelet;
Emma Valentine, 16 ans, rue Quatrième, près St-Denis.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

R G Knigt, Louisville; miss B Jones, Woodville J BCombrill, Clinton, Miss; miss Annie Butler, E Butler, West Feliciana, E S McCulloch, femme et fille, Baton Rouge, Miss M M Cade, Wm Cade, Mme E B Bragg, Nlle Ibérie, T Ellis, Lee; C O Chenault, Washington, D C; W W Brown, San Antonio, J W Russell, D G Cleveland, Mme J E Russell et fille, Mme D D Smith et fille, Bonham, Tex.

Cour du recorder Miltenberger.—John Kenny, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence; Francis Joseph, convaincu d'être dangereux et suspect—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

J. C. Langdon, convaincu de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de détention à la même geôle. Sur le chef de port d'armes cachées, il a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Mme John Warner, John Warner Sr et John Warner Jr, accusés de bris de paix et de langage obscène, ont donné un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution. Les deux messieurs sont en outre prévenus de voies de fait.

Willis Pugh ou Nigger Willis, a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour ivresse, bris de paix et langage obscène.

Wm. Thomas ou Wm. Harris ou Wm. Young, convaincu de bataille et de bris de paix, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Célia Smith, qu'on croit atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée en prison. Elle y restera jusqu'à ce que le médecin de la ville se prononce sur son état.

Cour du recorder Davey.—M. M. J. Sheehan remplace provisoirement le recorder Davey.

John Green, accusé d'avoir blessé Joe Moore, a été incarcéré en attendant l'instruction. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $2,500.

Marie Mager et Marie Leary ont été condamnées à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police, pour ivresse.

John Donovan et Lavinia Hawkins, prévenus d'être entrés dans des maisons, dans une intention de vol, ont été incarcérés en attendant l'instruction. Ils n'ont pas pu donner un cautionnement de $500.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Suc. J A Turnell à P. St. Amand, le carré d'ilet contenant 20 terrains dans l'ilet compris entre le Carrollton Avenue et les rues Conti, Bienville et St-James..........$650

C Stiegler à A Pappais, deux terrains et batisses faisant face à la rue Columbus, dans l'ilet compris entre les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad..........$250

Vve Jas Saunders à Henry P Koch, un terrain et batisses faisant face à la rue Barthe, dans l'ilet compris entre les rues Barthe, Short et Seconde et le Canal Avenue..........$250

Mme C F Ballard et als au Dr J N Folwell, deux terrains et batisses faisant face à la rue Magazine, dans l'ilet compris entre les rues Magazine, Constance, Philip et Jackson..........$10,500

J A Spohr à Mme Thos Holton deux terrains et bâtisses faisant face à l'Avenue Pacifique, dans l'ilet compris entre les Avenues Atlantique et Pacifique et les rues Jackson et Market..........$975

Mme Veuve J. W. Simpson à Mme veuve J. M. Norman, six terrains et bâtisses dans l'ilet compris entre les rues Chestnut, Lyon, Bordeaux et Plaquemines..........$2200

J. B. Camors & Co. à C. McCarthy, quatre terrains dans l'ilet compris entre les rues Thalie, Remparts, Dryades et Melpomène..........$1700

T. W. Bothick et als à J. B. Cier, un terrain et bâtisses faisant face à la rue Remparts dans l'ilet compris entre les rues Remparts, Bassin, Lafayette et sud Poydras..........$2150

Incendies.—Hier matin, à une heure et demie, un incendie, dont on ignore la cause, a éclaté dans une maison haute en briques, No 23 de la rue Jefferson, propriété de Mme Schweitzer et occupée par M. Dennis Tracy qui y tenait une tonnellerie.

La bâtisse a été détruite. La perte est de trois mille piastres.

—La maison attenante, le No 21, appartenant à Mme Koch, a été endommagée. Les réparations coûteront cent cinquante piastres.

Les dépendances des bâtisses Nos 148 et 150 de la rue de Chartres ont subi les mêmes dégâts.

—Un feu, occasionné par des enfants qui jouaient avec des pétards, s'est déclaré chez M. Vein, au coin des rues Colisée et Félicité. Les flammes ont été promptement éteintes.

—Un autre incendie a éclaté dans la demeure de M. Herman Braute, No 336 de la rue Philippe. Les dégâts sont d'une cinquantaine de piastres.

—Un quatrième feu s'est déclaré hier matin, à trois heures et demie, dans une maison (en bois) de la rue Gasquet, entre Rocheblave et Dorgenois, propriété de M. P. Ryan, et qu'habitait Mme Beacher. La bâtisse a été détruite, elle était assurée. Les meubles de Mme Beacher ont été consumés; ils n'étaient pas assurés. La perte est de $1800. On a tout lieu de croire que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

La maison adjacente, appartenant à M. Alex Amadre a été endommagée. Les réparations coûteront deux cents piastres.

Pendant le feu, Mike Collins et Herman Keller, membres de la pompe No 13, ont été légèrement blessés.

qu'elle convoque le public pour assister à de charmants divertissements, à un magnifique feu d'artifice. En fait, le succès de cette fête va grandissant d'année en année, et elle surpassait incontestablement cette fois toutes celles qui l'ont précédée et par l'entrain qui y régnait et par la rare habileté avec laquelle elle avait été ordonnancée.

Nous nous faisons un devoir de citer, avant tout, les actifs et intelligents jeunes gens à qui nous devons ce splendide festival, surtout les membres du comité des préparatifs qui en ont été l'âme.

Ce comité se composait de MM. W. G. Boylan, président, Henry Durel jr, C. O. Seiceknyder jr, B. Pelayo, L. Nunez, Henry Grass, John E. Nores, Joe Harder, A. O. Jones, C. F. Roeling, A. F. Loeberg, Alf. Bertus, L. A. Hufft, J. F. Siener jr, F. A. Nagel.

Une bonne partie de ces messieurs font partie de la direction de l'association qui se compose de MM. J. C. Smith, président; W. C. Boylan, vice-président; Henry Durel jr, secrétaire; Joe Roth, secrétaire aux finances; P. Tiane jr, trésorier; F. A. Nagel, conducteur; J.E. Nores, conducteur assistant.

A deux heures de l'après-midi, le public commençait à affluer aux Fair Grounds; vers 5 heures, plus de 10,000 personnes s'y pressaient; la plus grande animation régnait parmi cette foule jeune, vive, gaie, composée presque tout entière de travailleurs de bureaux, de magasins, d'ateliers, attirés là par le besoin de s'amuser, et s'en donnant à cœur-joie.

Les courses—de mulets, de poneys, de charrettes de bouchers, au trot, au galop ont été très vivement disputées et les vainqueurs ont été couverts d'applaudissements. Elles ont été suivies d'autres courses comiques—course en sac, course au cochon graissé, et autres encore, qui ont provoqué des explosions d'hilarité.

Les juges étaient MM. H. Bonnabel, W. K. Spearing, et André Tisdale.

Vers la nuit, avant le feu d'artifice, dont l'annonce avait attiré tant de spectateurs, MM. Sam. Gilmore et G. Théard se sont fait entendre.

M. Gilmore qui devait lire la déclaration d'Indépendance, avait fait précéder cette lecture de quelques réflexions qui avaient enthousiasmé l'auditoire, et c'est au milieu de l'excitation générale que M. Geo. Théard a commencé son discours. Sa parole ardente, ses idées élevées, le sentiment patriotique qui animait toute son allocution ont soulevé les applaudissements de la foule et ça été au milieu de bravos unanimes que le jeune orateur est descendu de l'estrade.

Extrêmement brillant, le feu d'artifice qui a suivi. Il se composait de 14 pièces de grandes dimensions qui toutes ont admirablement réussi, y compris le grand bouquet final qui a, un instant, mis en feu tout le ciel.

Puisque nous parlons du ciel, disons que, lui aussi, semblait avoir voulu se mettre de la partie, et fêter d'une façon grandiose la soirée du 4 juillet.

De vastes nuages noirs venaient de s'élever à l'horizon. De leur sein s'échappaient d'immenses éclairs qui sillonnaient la moitié du firmament, et dont les feux venaient parfois se marier d'une façon saisissante à l'éclat des fusées et des bombes du feu d'artifice. Certes, ce n'a pas été là un des moins beaux spectacles de cette brillante soirée.

Les danses ont ensuite commencé avec un rare entrain; c'est certainement un des bals les plus attrayants auxquels nous ayons assisté; et la direction de l'association des Commis a dû se retirer bien fière du magnifique succès qu'elle venait d'obtenir, d'un bout à l'autre de la fête.

Les chiens errants.—On se souvient peut-être qu'à la séance du 13 du mois dernier, le Conseil de Ville a voté une ordonnance qui remplace celle en vertu de laquelle les chiens errants étaient empoisonnés à une certaine époque de l'année.

La récente loi municipale pourvoit à la construction de charrettes en forme de cage, qu'empliront, au fur et à mesure, des individus préposés au service, et munis de filets ou de "lassos" pour capturer leurs proies.

Les nouveaux véhicules ont "débuté" hier matin, et il a été ramassé soixante-trois chiens.

Nous rappellerons à ceux des propriétaires qui tiennent à leurs "pointers," à leurs "setters," à leurs "terriers", &c., que ceux-ci devront être tués s'ils ne sont pas réclamés dans les douze heures qui suivront le moment où ils ont été pris.

Un des employés a été grièvement mordu par un des prisonniers.

L'Association des "grocers" détaillants s'est réunie hier soir, à neuf heures, sous la présidence de M. Adolphe Billet, au No 10 du Passage de la Bourse.

M. Joseph Feobel, épicier du coin des rues Ursulines et St. Claude et M. J. F. P. Le Blanc, épicier du coin des rues Howard et Gasquet—ont été élus membres.

Après plusieurs discussions sur des affaires de peu d'importance, l'association, à dix heures et demie, s'est ajournée au mois prochain.

Paragraphes.—Achille Ferran, accusé d'avoir déchargé un pistolet sur Nathan Rodriguez, à l'encoignure de la rue Robertson et de la promenade Carondelet, et de l'avoir grièvement blessé au dos, a été traduit, hier matin, devant le recorder Miltenberger, qui l'a fait incarcérer en attendant l'instruction. Il n'a pas pu fournir un cautionnement de $20,000. Immédiatement après l'arrêt, les avocats de M. Ferran ont demandé un "writ d'habeas corpus" à l'honorable Luzenberg, juge de la section B, de la cour criminelle de district, en se fondant sur ce que le cautionnement était excessif. Les plaidoiries terminées, le magistrat a ordonné à M. Robert Brewster, shérif de la cour, de relâcher l'inculpé s'il donnait un cautionnement de $5,000. Hier soir, M. Ferran ne l'avait pas encore fourni et était toujours à la prison de paroisse.

L'état de M. Rodriguez est très inquiétant.

—Louise Marco, c., âgée de cinquante-quatre ans, est morte subitement, hier, à midi, chez Mme Wm. Evans, rue Milan, entre St. Charles et Carondelet.

—Un mulet attelé à une voiture dans laquelle se trouvaient un monsieur, deux dames et un baby, a eu peur d'un des "dummies," à l'encoignure Canal et Prieur; il a renversé le véhicule et une des dames a été légèrement blessée.

—Il a été enregistré 10,043 procès à la cour civile de district, du 1er novembre 1881 au 3 juillet 1882.

—L'association Howard a élu: M. J. M. Vandergriff, président; M. Fred N. Ogden, vice-président; M. F. R. Southmayd, secrétaire; M. S. B. Newman, trésorier. Les directeurs sont: MM. Philippe Buchanan, John M. Coos, R. L. Robertson, Henri Ginder et T. Généreily.

—Le bateau à vapeur Assomption s'est heurté, à Carrollton, contre deux barges, qui ont été fortement endommagées.

—M. M. J. Reilly, en passant, à une heure du matin, au coin des rues Bassin et Perdido, a été assailli par quatre nègres qui ont essayé de le détrousser. Il a reçu plusieurs contusions. On l'a transporté à l'hôpital, où ses blessures ont été pansées. Les nègres ont disparu.

—John Donovan, qu'on croit atteint d'aliénation mentale, a été arrêté dans la chambre de M. Patrick Morris, au coin des rues Fulton et Joséphine; il n'avait pas le moindre vêtement sur lui et a refusé de sortir de la maison.

—Une pendule de sept piastres a été volée dans la chambre du pilote du steamer "S. et J. Oteri," amarré au pied de la rue Gaiennié.

—M. Lee Houper, demeurant à l'encoignure Foucher et Carondelet, a déchargé son revolver sur un nègre qui était dans sa cour; le nègre a pris la fuite, poursuivi par M. Houper, qui est parvenu à le faire prisonnier. Tout en courant, le poursuivi a laissé tomber un panier contenant trois volailles, que M. Houper a ramassé. A la station de police du septième "precinct" on a trouvé sur le nègre trois nappes et dix mouchoirs, qui appartiennent à M. Houper et que celui-ci a reconnus.

—Une rixe a eu lieu dans la rue Bourgogne, près Bienville, entre une femme de couleur, nommée Laura et un nègre du nom de King; ce dernier a reçu un coup de couteau à la figure. La blessure n'a aucune gravité. Laura a été arrêtée.

—Un individu dont on ignore le nom et qui était caché en face de la résidence de M. Geo. Chittenden, rue Baronne, entre Melpomène et Thalie, a tiré un coup de pistolet sur M. Chittenden. La balle a traversé le chapeau de ce dernier.

—Des voleurs sont entrés dans les bureaux de M. Boyle, au No 40 de la rue Royale, et y ont enlevé quinze boites de cigares valant une trentaine de piastres.

—Une rixe a eu lieu, entre Joe Moore et Anthony Green ou Mobile—tous deux de couleur—à la demeure de Green, à l'encoignure Delord et St-Charles; Moore a asséné à son adversaire un coup de bâton sur la tête, puis s'est enfui; Green l'a poursuivi, lui a porté un coup de couteau à la joue gauche, sous l'oreille, et lui a en outre enlevé un morceau du nez. On a transporté le blessé à l'hôpital, où sa blessure, qui est grave, a été pansée par le Dr Miles. Green a été arrêté.

transportés à l'hôpital, où le pansement a été fait, puis dans lui au No 88 de la rue Thalie.

—H. N. Higgins et John Ross—tous deux de couleur—se sont battus au No 74 de la rue Roman; le premier a été légèrement blessé par Ross, qui lui a donné un coup de hachette.

—Un cheval attelé à la charrette de M. Jos. Wegman, épicier, a eu peur au coin des rues St-Charles et St Joseph, et a pris le mors aux dents; il s'est heurté contre un train de marchandises du chemin de fer Jackson, et s'est blessé à la jambe droite. Les brancards ont été brisés.

—Nous devons à l'obligeance de M. Henri Labarré, secrétaire du coroner Le Monnier, le relevé des arrestations faites, en juin, pour aliénation mentale. Dans la période susdite, vingt personnes ont été arrêtées. De ce nombre, douze—quatre hommes et trois femmes de la race blanche, quatre femmes de couleur et un Chinois—ont été envoyés à l'asile. Les autres ont été relachées après examen.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

Situation de plus en plus tendue à Alexandrie.

Londres, 5.—Des télégrammes particuliers d'Egypte annoncent que la situation est si tendue qu'une collision est inévitable.

Le correspondant de l'agence Reuter à Alexandrie dit que l'explication demandée par l'amiral Seymour au gouverneur était relative au bruit qui courait de l'intention que l'on avait de bloquer l'entrée du port avec des navires chargés de pierres. L'ami al Seymour a déclaré qu'il regarderait cette mesure comme un acte d'hostilité ouverte. En attendant les Egyptiens envoient de grandes quantités de provisions et de munitions aux forts de la côte.

La Conférence--Ses travaux.

Londres, 5.—Une dépêche de Paris au Times dit: La conférence en viendra probablement à une décision aujourd'hui; elle requerra formellement l'intervention de La Porte en Egypte. Le principe de l'association collective a déjà été adopté; si La Porte le refuse aux conditions proposées, il faudra agir; il est probable qu'alors les différentes puissances agiront de concert, mais la part la plus grande du travail reviendra de droit à l'Angleterre.

Ce que coutera l'intervention de l'Angleterre.

Londres, 5—Dans un éditorial, le Daily News prévoit l'intervention armée de l'Angleterre, en Egypte et en ce cas, il pense qu'il serait bon de songer à la perte qui en résulterait et qui s'élèverait de 4 à 4 1/2 millions de livres sterling.

Armement dans l'Inde pour l'Egypte.

Londres, 5—Une dépêche à l'agence Reuter, en date de jeudi, Bombay, dit: Les journaux annoncent que des ordres ont été donnés de préparer un corps de 15,000 anglais et de 5000 natifs y compris trois bataillons d'artillerie pour partir en Egypte.

Un grand nombre de trains de siège s'organisent à Agra. Des ordres ont été envoyés à Woolwich, à Chatham, à Aldershot pour préparer un rendez-vous pour les réserves.

Armement en Angleterre.

Londres 5 - 20,000 armes ont été distribuées aux différents centres militaires pour armer les réserves.

On a ordonné la distribution de 20,000 autres.

Londres, 5—Des ordres ont été envoyés à Woolwich, à Chatham, à Aldershot de préparer des rendez-vous pour les réserves.

Note collective de la conférence à la Porte.

Constantinople, 5—On affirme que la conférence a résolu, aujourd'hui, d'adresser une note collective à la Porte au sujet de la question d'intervention en Egypte.

On redoute que la Cathédrale St-Pierre et St-Paul ne soit minée.

Londres, 5—Le correspondant du Times à St-Pétersbourg dit: conformément aux informations venant d'une autorité sûre, le Dr Weimar qui a été condamné à l'exil en Sibérie, est encore dans la forteresse de St-Pierre et St-Paul. Il a fait dernièrement une grande anxiété pour la sûreté de la cathédrale, attendu que l'on redoute que le sol soit miné dans le but d'y faire sauter l'empereur pendant les cérémonies du couronnement.

Discours du Pape au Consistoire.

Rome, 5—Dans son discours au Consistoire, lundi, le Pape a dit que la situation de l'Eglise en Italie était pire que jamais. Le gouvernement, a-t-il déclaré, est de mauvaise foi, qu'il refuse l'exequatur à 30 évêques que lui, Pape, avait nommés.

La motion Windtherst, clérical, rejetée.

Berlin, 5—Le Reichstag a rejeté la motion de Herr Windthost qui avait été adoptée par le Reichstag, laquelle abroge la loi interdisant l'exercice non autorisé des fonctions ecclésiastiques.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Le bill d'allocation de $75,600 pour l'érection d'un édifice public à Dallas, déjà voté par la chambre, est adopté.

A 2 h. 15 le bill des banqueroutes est mis en discussion.

M. Ingalls, qui a charge du bill, déclare que vu que la session est fort avancée et que les affaires importantes abondent, le comité n'insiste pas sur la discussion du bill.

Il demande que les amendements à ce bill soient ajournés et deviennent l'objet spécial de l'ordre du jour du premier mercredi de décembre prochain. Adopté.

Le bill du sénat ayant pour but de créer le Territoire de l'embina est mis en discussion.

Sur motion de M. Saunders le sénat refuse de déposer sur le bureau la motion.

M. Davis vote avec les républicains.

M. Vest fait opposition au bill.

Avant de rien décider, le sénat entre en séance exécutive.

M. McMillan, du comité du commerce, fait le rapport avec amendements sur le bill des rivières et ports.

Il en demandera la discussion demain; envoyé à l'impression. A heures 15 le Sénat entre en séance exécutive, puis s'ajourne à demain.

Chambre.

La motion faite, lundi dernier, par M. Blanchard, de suspendre les règlements pour voter le bill du Sénat allouant $100,000 pour l'érection d'un édifice public à Shreveport, est discutée pendant une demi-heure. M. Burrows intervient dans la discussion pour s'opposer au vote de $100,000. Il prétend qu'il n'y a aucun besoin à Shreveport d'une maison de cour, attendu que, à la dernière session où cette ville et celle des Etats Unis n'eu aucune affaire criminelle à juger, et qu'il a été jugé inutile de faire un nouveau tirage de jurés.

M. Ellis répond que ce fait tourne tout simplement à l'honneur de la population de la Louisiane.

La motion de M. Blanchard est adoptée par 113 voix contre 33.

M. Aldrich, Ill., présente un bill qui rappelle la loi de 1875, laquelle augmente de 25 pour cent les droits sur les sucres et les mélasses.

A midi, la chambre se constitue en comité général pour discuter le bill des allocations navales. La question en discussion est l'amendement de M. Reed, un paragraphe relatif au bureau des constructions et des réparations. L'amendement a pour but de faire certains retranchements qui limitent à $400,000 le montant des réparations à faire aux navires en bois. L'amendement interdit également toute réparation qui s'élèverait à plus de 30 pour cent de ce que coûterait un navire neuf de même qualité et de même dimension. L'amendement est adopté.

M. Atkins du Tennessee, demande que l'on réduise la somme allouée au bureau des constructions et des réparations de $1,700,000 à $1,500,000, montant de l'allocation de l'an dernier. L'idée qui a occasionné cette augmentation était la construction d'un ou deux navires, mais la réorganisation de la marine à une trop grande importance pour être traitée ainsi dans un bill d'allocation.

M. Witthorne, Tenn., parle dans le même sens. Ce n'est pas le temps ni le lieu de discuter cette grave question de la résurrection de la marine.

M. Harris, Mass, attaque l'amendement. Il voudrait une allocation de 5 millions de dollars.

M. Robeson est du même avis que M. Harris. Adopter cet amendement, ce serait déclarer que les Etat-Unis n'ont pas pas de marine pour protéger leur commerce et maintenir leur honneur.

M. Atkins espère que M. Robeson ne dira pas que le pays n'a pas de marine.

M. Robeson réplique que le rapport du comité des affaires navales démontre à peu près que, comparativement aux autres pays, les Etats-Unis n'ont pas de marine.

La marine actuelle est en bois; les réparations de ces navires exigent, chaque année, autant de dépenses que la construction d'une marine nouvelle.

M. Hewitt, N.Y.—Voulez-vous dire que nous n'avons pas de navires blindés?

M. Robeson—Il y a 14 navires blindés; mais ce ne sont pas des navires de croisière.

M. Blount, Georgie, parle des énormes dépenses que nécessiterait la construction d'une marine comparable à celles des autres nations.

M. Belmont, New York, contredit l'assertion de M. Robeson à savoir, que la présence d'un cuirassé des Etats Unis à Callao aurait prévenu le démembrement du Pérou. Avec la politique suivie par le gouvernement d'Etat, leurs cuirassés n'auraient pas produit plus d'effet. Cette politique avait eu non seulement ruiné mais non seulement une conséquence des Etats-Unis, mais favorisé, et en quelque sorte légitimé, l'intervention directe des Etats Unis.

Il passe en revue la politique de M. Evarts et de M. Blaine, blâme celle de ce dernier et espère que la chambre la jugera comme elle le mérite. En concluant, M. Belmont, à propos de la reconnaissance de Calderon, dit qu'il est clair que le ministre Hurlbut a compromis avec le président industriel et le Pérou. Ses instructions lui donnaient le droit d'agir de la sorte.

Shepherd et le sénateur Blair n'ont fait leur apparition qu'à la fin de juillet 1881. Jusque-là la diplomatie du département d'Etat avait été plus ou moins intelligible. A partir de ce moment elle n'a plus logique ni suite; on a dit que Shipherd avait été sous l'influence d'une hallucination indéfinissable, soit; mais il a été un lunatique bien appuyé et qui a rencontré partout que cordialité et encouragement.

Quant à la réclamation Landreau, elle a fourni une foule d'obstacles au rétablissement de la paix entre le Chili et le Pérou, et elle a rabaissé la dignité du gouvernement américain.

Au lieu de rester un arbitre impartial, elle est devenue en quelque sorte une tierce partie qui a gêné les deux gouvernements.

Il est certain que la diplomatie américaine, de mars à décembre 1881, en se jetant entre les mains des spéculateurs, lui a enlevé toute autorité et l'a empêché de prévenir le démembrement du Pérou. Cela ne s'est pas fait de propos délibéré; mais tel n'en a pas moins été le résultat de la politique suivie.

M. Harris, Mass, dit que ses vues et celles du comité sont de présenter un substitut pour la construction de nombreux navires de guerre; mais il s'est rendu aux désirs du comité de présenter un amendement au paragraphe qui a lieu $1,750,000 pour réparations. Cet amendement consiste en ceci, que toute partie de la somme non requise pour l'objet spécifié doit être appliquée à la construction de deux nouveaux navires de commerce, d'une dimension et d'une capacité prévue par le dit amendement.

M. Blount, de la Georgie, objecte; il soulève un point d'ordre. L'amendement, dit-il, est au fond une nouvelle loi et ne doit pas figurer sur le bill d'allocation; après une longue discussion sur le point d'ordre, la question, soumise au comité, est rejetée.

victime du despotisme anglais.

Il y a en Amérique une profonde sympathie pour ces malheureux pays; et, tôt ou tard, la question irlandaise amènera des complications qui forceront peut-être les Etats-Unis à se mesurer avec l'Angleterre.

Le Mexique s'occupe actuellement de conquêtes pacifiques et elle l'a fait avec l'aide des Etats-Unis; mais il est possible qu'avant longtemps elle ne ruine la Géorgie par une pareille politique; il est possible qu'elle en change, qu'elle se révolte contre la situation actuelle, et qu'alors les Etats-Unis ne se voient obligés de défendre leurs intérêts et ceux de leurs sujets au Mexique. En fait, le Chili a insulté notre pays, et, jusqu'ici, pas un sloop américain n'a été envoyé à Valparaiso.

Toute notre marine ne pourrait se mesurer contre un seul navire chilien.

L'amendement de M. Atkins est rejeté, et celui de M. Harris est adopté.

Le paragraphe relatif au bureau des ingénieurs et allouant $2,200,000 dont $400,000 serait appliqué à de simples réparations de machines de navires en bois, est mis en discussion. Il ordonne qu'un million soit consacré aux moniteurs cuirassés.

M. Whitthorne, Tenn, revient sur l'assertion de M. Robeson qui, la semaine dernière, disait que, pendant les 5 ou 6 années qui viennent de s'écouler, $7 300,000 avaient été dépensées par la marine, sous l'influence du parti démocrate, et que pas un nouveau navire n'avait été construit.

Il rappelle que pendant 50 mois le département de la marine a été sous le contrôle du même M. Robeson, et que, pendant ce temps-là, il y a eu à la marine un déficit de $7,000,000; et cependant elle était sous le contrôle d'un secrétaire républicain.

M. Hewitt, N. Y., demande de biffer la clause qui applique un million aux moniteurs. Après une longue discussion la motion est rejetée.

Le bill des allocations des ports et rivières au Sénat.

Washington, 5—Le bill rapporté au Sénat augmente la dépense d'un peu plus de deux millions de dollars.

Celui de la Chambre comptait en chiffres ronds $19,400,000. Le Sénat y fait quelques retranchements et y fait quelques additions. Les voici:

Améliorations du fleuve du Mississipi $77,000; rivière Neuve $3,000.

Amélioration du Canal aux Vaisseaux, Galveston, $44,500.

Pour écarter les obstructions du Bayou Lafourche, $15,000.

Amélioration du Bayou Têche, $3,000.

Amélioration de la Rivière Rouge, Texas, $5,000.

Le vapeur Paris en réparation à New York.

New York, 5.—Le navire à vapeur français Paris, parti de Marseille en destination de la Nouvelle-Orléans, est arrivé ici hier avec sa machine endommagée. Après les réparations nécessaires, le Paris reprendra sa route pour la Nouvelle-Orléans.

Récolte de coton dans le Tennessee—Première balle.

Knoxville, Tenn, 5—La Tribune a reçu, hier, de Charleston, Tenn, la première balle de coton de la saison. La communication qui l'accompagne dit que les froids tardifs qu'il a fait ont arrêté un moment la pousse du coton, mais la perspective promet une bonne récolte. La superficie du coton semé est la plus grande qu'il y ait jamais eu dans le Tennessee.

Succès d'Alex. Stephens dans les assemblées primaires.

Atlanta, Gie, 5—Les retours des élections primaires arrivent. 169 délégués pour Stephens, 53 pour l'opposition.

Incendie du Hunter.

Halifax, 5—Le schooner arrivé à Canso, revenant des bancs, a traversé un grand nombre de balles de coton, le premier courant dans le voisinage de Sable Island. On en a sauvé un grand nombre.

Comme bon nombre de balles sont plus ou moins brûlées par le feu, il est probable qu'elles viennent de la barque Hunter, brûlée il y a quelques jours, au large d'Halifax.

Réception à Daniel Davitt.

New York, 5—La réception faite à M. Davitt par les organisations du travail de New York a été grandiose.

Plus de 20,000 personnes dans Union Square. Les différents clubs ont été acclamés à mesure qu'ils arrivaient.

M. Blessert a été nommé président il présente M. P. J. McGuire pour faire le discours de bienvenue.

M. Davitt a été reçu avec enthousiasme.

Après s'être excusé de la faiblesse de son organe, il a dit connaître fort peu la question du travail en Amérique.

C'est une coalition des travailleurs contre le monopole qui a confisqué les fruits du travail. Il y a là aussi en Irlande un mouvement en faveur des artisans, des travailleurs des villes.

Marchés Etrangers.

Paris, 5, 2:30 p. m.—Rentes 80fr. 60c.

Londres, 5, midi—Consols 99 15|16.

Liverpool, 5 juillet, midi—Coton en bonne demande, ce qui est facilement suppléé; ventes estimées à 12,000 balles, dont 3000 pour la spéculation et l'exportation; middling Uplands 7 1|8d, middling Orleans 7 1|16d. Recettes 2300 balles, coton américain 1850.

Futurs calmes; Uplands, low middling clause, livraison en juillet et août 6 56|64d. août et septembre 6 58|64d septembre et octobre 6 50|64d, octobre et novembre 6 36|64d, novembre et décembre 6 34|64d.

Liverpool, 5, 4 p m.—Ventes de coton aujourd'hui 7,000 balles américaines, futurs très calmes, livraison en octobre et novembre 6 37|64d, novembre et décembre, décembre et janvier 6 35|64d.

Marché de la Havane.

Havane, 5—Or espagnol 170 à 170 1|2; change plat, sur les Etats-Unis, 60 jours, or, 8 à 8 1|4 de prime; de courte échéance 8 3|4 à 9 1|4 de prime; sur Londres 19 à 19 1|2. Le marché au sucre a été plus ferme aujourd'hui quoique rien ne s'était fait.

Argent, Stock, &c.

New York, 5, soir—Argent 2 à 3¼; Change 4.84 1|3. Les Bons du gouvernement sont faibles mais peu bas, nouveaux 5's, coupons, à 103 3|4; nouveaux 4 1|2 s. coupons, à 114; nouveaux 4's coupons, à 118 3|4. Les Bons d'Etat sont actifs et fermes.

Marchés américains.

New York, 5—Le Cotton Exchange est fermé.

New-York, 5—Recettes nettes consolidées, de deux jours, 1700 balles. Exportations pour la Grande Bretagne 45.0, pour le Continent 4996 balles.

PASSES.

Port Eads, 5, midi—Vent du nord-ouest.

Arrivé: goélette Santo Oteri, capitaine Loppert, en 4 1|2 jours de Ruatan, à S Oteri & Bro; Partis: navire Friedrich pour Hâvre; et barque Sincero pour Tarragone.

Port Eads, 5, 6 p. m—Vent du nord-ouest.

Arrivé à 12:3 p m steamship E B Ward Jr, capt Colton, en 3 jours de Ruatan, à S Oteri & Bro;

Partis steamships Chalmette et Knickerbocker pour New York, et goélette Susan Scranton pour la Havane.

FLEUVE ET RIVIERES.

Vicksburg, 5—Le fleuve a quarante pieds 10 pouces. Pas d'arrivages ni de départs. Temps frais.

Memphis, 5—Arrivé: Vint Shinkle de Cincinnati à 6 p m. Le fleuve a haussé d'un pouce. Temps frais.

Cincinnati, 5—La rivière a 24 pieds et baisse. Temps clair et agréable.

Pittsburg, 5—La rivière a 5 pieds 10 pouces et baisse. Temps pluvieux et frais.

Caire, 5—Le fleuve a 37 pieds trois pouces et monte. Temps beau et agréable. Arrivé: Belle of Memphis de St Louis, Parti: City of Vicksburg et Ironsides pour St Louis.

Evansville, 5—La rivière a 20 pieds 4 pouces et monte. Temps clair et frais.

Louisville, 5—La rivière a 9 pieds 10 pouces et baisse. Beau temps. Parti: Golding Star pour Cincinnati.

St Louis, 5—Le fleuve est stationnaire; il baissera demain. Temps clair et frais. Parti: W P Halliday pour la Nlle Orléans.

—On écrit du Croisic, le 15 juin, au "Progrès de Nantes:"

"Les armements pour la pêche à la sardine sont en pleine activité. Un certain nombre de chaloupes profitant du beau temps sortent du Croisic et de la Turballe, pour découvrir le poisson. Jusqu'à ce jour leurs tentatives n'ont eu aucun succès.

"Depuis deux ans que cette pêche fait défaut sur les côtes de la Bretagne la misère est à son comble parmi les familles des pêcheurs.

"Tous ont confiance dans la campagne qui est déjà commencée aux Sables.

"Au dernier moment les bateaux rentrent. La chaloupe E.-M. a pêché quarante sardines. Plusieurs autres chaloupes en ont eu quelques-unes.

"A Belle-Isle le 16 juin la pêche a été fructueuse; il y a eu trois à quatre mille sardines par bateau."

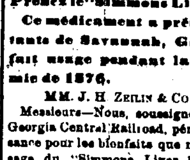

Pour prévenir
—LA—
Fièvre Jaune

Prenez le "Simmons Liver Regulator"

Ce médicament a préservé les habitants de Savannah, Gie., qui en ont fait usage pendant la terrible épidémie de 1876.

MM. J. H. ZEILIN & Co,

Messieurs—Nous, soussignés, mécaniciens du Georgia Central Railroad, pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits que nous a procuré l'usage du "Simmons Liver Regulator", lors de l'épidémie de fièvre jaune à Savannah, Gie. pendant l'été et l'automne de 1876, désirons établir les faits suivants: Pendant l'épidémie dont il s'agit nous avons fait usage du médicament connu comme le "Simmons Liver Regulator", préparé par J. H. Zeilin & Co., et, quoique exposés aux plus pernicieuses influences des miasmes de la fièvre jaune, en venant à Savannah et en sortant à toutes les heures de la nuit, et ensuite en passant des nuits entières dans la ville pendant la durée de cette fatale épidémie, nous avons tous conservé notre santé, à l'exception d'un seul qui est tombé malade mais qui a promptement recouvré la santé. Nous ne saurions attribuer notre salut, après la protection de la Providence, qu'à l'usage habituel et ininterrompu du "Simmons Liver Regulator", pendant que nous étions exposés à la malaria de la fièvre jaune.

Agréez, messieurs, etc.,
C. B PATTERSON, JAS. L. MALLETTE,
JOHN R. COLLINS, MILTON F. COOPER.

☞ Ne prenez que le vrai "Regulator" qui a toujours sur l'enveloppe le Z rouge (marque de fabrique) et la signature de

J. H. ZEILIN & CO.,
A vendre par tous les pharmaciens.

Chicago à Milwaukee, cinq trains chaque jour.
Chicago à Marquette c'est la route directe.
Chicago à St-Paul, deux trains rapides chaque jour.
Chicago à Madison, quatre trains chaque jour.
Chicago à Madison, voie Milwaukee et Waukesha.
Chicago à Sparte, deux trains express chaque jour.
Chicago à Green Bay, trois trains express chaque jour.
Chicago à Menasha, deux trains express chaque jour.
Chicago à Green Lake, deux trains chaque jour.
Aucun autre chemin ne va à Green Lake.
Chicago à Lake Mills. Aucun autre chemin ne va là.
C'est la seule ligne de Devil's Lake, Wisconsin.
C'est la seule ligne de Chicago à Lake Geneva.
Chicago à toutes les villes d'eau du Nord, plusieurs trains chaque jour.
Toutes les lignes ci-dessus par la voie de Chicago et du Nord Ouest.
Cette ligne seule a des Pullman Cars au nord de Chicago.
Elle a des Parlor Cars au nord de Chicago.
C'est la seule qui ait des Dining Cars au nord de Chicago.
Elle traverse Chicago en allant au Nord.
Tous les agents de billets peuvent vous vendre des billets d'excursion via Chicago & North-Western Railway.
C'est la Route Pioneer des Touristes, et est la meilleure.
Essayez la nouvelle ligne Waukesha. C' plus courte.

THE NEW-ORLEANS BEE.

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 55 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; four months, $1; three, 75 cents.

Address: **Editors "N. O. Bee,"**
New Orleans.

BULLETIN COMMERCIAL.

PRODUITS DE LA LOUISIANE

Nos cotes représentent le marché en gros sur la levée pour le sucre et en magasin pour le riz.

SUCRE ET MELASSE—Le sucre est actif, la demande bonne et le marché facile. Les ventes sont de 00 boucauts et 000 barils.

Les mélasses sont lourdes et sans variations.

SUCRE—	la livre
Nous cotons:	
Inferior	6 à 6½
Common	7 à 7¼
Good common	7¼@ 7⅝
Fair	7⅝@
Good fair	7⅞@ 8
Fully fair	8⅛@ 8¼
Prime to Strictly prime	8⅜@
Choice	@ 8½
Seconds	7⅛@ 8⅛
Jaune clarifié	8⅝@ 8¾
Gray Clarified	@
Off whites	8¾@ 8⅞
Choice whites	9 @
Pure whites	9⅛@

MELASSE—	le gallon
Nous cotons:	
Choice	rien
Strictly prime	rien
Prime	rien
Fair	45@50
Common	30@40
Inferior	20@25

RIZ CLEAN—Le marché est calme et le stock faible; les prix sont sans changement.

Nous cotons:	la livre
Rice No. 2	@3¼
Common	5 @6
Ordinary	6¼@6½
Fair	6⅝@6¾
Good	6⅞@7
Prime	7¼@7¼
Choice	7½@7½

RIZ BRUT—$6 25 le sac.

FARINE ET GRUS.

Les prix suivants sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent à 25 à 50c de plus par baril, selon la qualité.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:

FARINE—Ferme.

Fancy 7 00 à 7 15 le baril; choix $6 70 à 6 85; family 6 37½ à 6 55; treble extra à —

FARINE DE MAIS—4 à 4 15.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

CREAM AND PEARL MEAL—4.80 à 5.10.

GRU—$4 90 à 5 10 le baril.

GRU FIN—$5 25 le baril pour choix frais

GRAINS ET FOURRAGES.

[Nos cotes sont pour des lots en gros. Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8¼c de plus par 100 lbs. et le foin $2 à 3 de plus par tonneau.

MAIS—Le marché est calme à 1 05 à $1 10 le boisseau pour le blanc et — à 1 05 le blanc mêlé, 90 pour le jaune et 89 à 90 pour le jaune mêlé.

AVOINE—52 à 53c le boisseau pour le western de choix; Red rust proof 65 à 61.

SON—Le marché est à $1 à $1 05 les 100 lbs.

FOIN—Choix à $25 00 à $25 00; strictly prime à 23 00 à $24 00 la tonneau. Les qualités au dessous du strictly choice et du strictly prime sont nominales.

COTON.

La Bourse au coton à New York étant fermée nous répétons les cotes de samedi ainsi que celles des future.

coton sur notre place, notre Bourse étant ouverte.

[Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont pris des dépêches, et nos statistiques de coton du New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHÉ DE LANLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1100 balles, comprenant 500 balles après 2:30 p. m. lundi.

Le marché est ferme.

Le cotons tachés sont de ¼ à ⅜c plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Lundi	Même jour La semaine dernière
Interior	—@—	—@—	—@—
Low Ordinary	9¾	9¾	9¾
Ordinary	10¾	10¾	10¾
Good Ordinary	11⅛	11⅛	11⅛
Low Middling	12⅛	12⅛	12
Middling	12⅜	12⅜	12⅝
Good Middling	12⅞	12⅞	12⅞
Middling Fair	13⅜	13⅜	13
Fair	13⅝	13⅝	13⅝

FUTURS.
Samedi.

A peine stable

Juillet 12.56 à 12.57; août 12.70 à 12.71; septembre 11,76 à 11.77; octobre 11.44 à 11.45, novembre 11.31 à 11.33; déc. 11.33 à 11.35; janvier 11.45 à 11.46; février 11.57 à 11.58; mars 11.69 à 11.70; avril 11.82 à 11.83.

Les ventes comprennent 16,600 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté à Galveston ——; à Mobile à 12¼; à Savannah à 12; à Charleston à 12¼; Wilmington à 12; à Norfolk à ——; à Baltimore à 12½ à ⅝; à New York à ——; à Boston à 12¾; à Memphis à ——; à Augusta à 11¾; à Philadelphia à 12⅞; à Cincinnati à —— et à St-Louis à ——.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.
Samedi.

Calme.

Cotes ordinary 9 15|16; good ordinary 11 5|16; strict good ordinary 11⅝; low middling 12 3|16; middling uplands 12⅝; middling Orleans 12 15|16; middling Texas 12 15|16

FUTURS.

A peine stable.

Juillet 12.64 à 12.65; août 12.72 à 12.73; septembre 12.35 à 12.36; octobre 11.74 à 11.75; novembre 11.56 à 11.57; décembre 11.57 à 11.58; janvier 11.69 à ——; février 11.80 à 11.82; mars 11.93 à 11.94; avril 12.05 à 12.06.

MOUVEMENTS DE COTON.

RECETTE NETTE—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,170,521 balles; même temps l'année dernière, 1,539,607 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 4,583,643 balles; même temps l'année dernière, 5.641,336 balles.

EXPORTATION A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans, depuis le premier septembre, 1,146,008 balles; même temps l'année dernière, 1,542,811 balles; de tous les ports des Etats Unis, 3,394, 58 balles; même temps l'année dernière, 4,296,950 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 48,534 balles; même temps l'année dernière, 104,108 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 274,422 balles même temps l'année dernière, 343,742 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

La demande est bonne

Cotes—6⅞d pour les middling uplands, 7 1|16d pour le middling Orleans.

FUTURS.

4 p m—Lourds.

MARCHE DU HAVRE.

Calme et stable.

Cotes—85½fr. pour le Très Ordinaire [sur place] et 86 fr. pour le Low Middling [sur mer]

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 5 juillet 1882.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu ici cette semaine	$3,532,391 87	$459,099 82
Même temps la semaine dern.	3,033,909 04	544,113 65

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain [étalon] ...... pair
do [fra le dollar] ...... 90 à 98

MONNAIE ETRANGERE

Dollar mexicain	88 @	89
Pièces de 5 francs	90 @	—
Pièces de 20 francs	$3.75 @	3.80
Souverains	4.80 @	4.90
Pièces de 10 thalers	7.50 @	—
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicaines	19.25 @	19.40
Or de l'Amérique du Sud	90c.	par peso
20 marcs prussiens	4.60 @	4.75
Or de la Californie	7 @ 8 0|0	esc
Or américain, poids léger	97 @	pair p. pap (monnaie)
Or américain mutilé	5 à 0|0	escompte

MARCHE MONETAIRE

L'argent continue à être en bonne demande avec le marché ferme.

Les taux d'escompte par au sont comme suit:

Papier de commerce exceptionnel. 8 à — pour cent
do A1.......... 10 à —
do seconde classe........ nominal
Prêts sur garanties collatérales...... 8 pour cent
Hypothèques A1.......... 8 à —
do seconde classe.......... nominal

de (sommes faibles) 486½
à Soixante jours
LES FRANCS sont lourds et sans variation.
à Francs de commerce.......... 5,21⅞
à Traites de banque, nominales 5.17½ à 5.16¼
à Soixante jours.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est lourd et sans variation.

T— à —— escompte du pair à 50c de prime.

Les Banques tirent des chèques à $2 de prime par $1,000.

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes courantes requises des diverses sources authentiques:

	offre.	dem
U.S. 4 0|0 ici	118½	119
do à New York	118¾	119
do à Londres	—	—
Louisiana 7's à New York	70¼	71

VENTES A LA BOURSE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.

10,000 Louisiana 7's..........71
6,000 Bons à Prime..........76½
La 7's 71 71½ Prime 76½ 76¾

Bureau à 12.

9,000 Louisiana 7's..........71
5,000 Bons à prime..........76½
1,000 ....do..........76¾
24,000 ....do..........76½
5,000 ....do..........76⅝
1,000 ....do..........76
La 7's 70⅞ 71½ Prime 76⅞ 76½

Bureau à 2 P. M.

1,000 Bons à prime..........76
16,000 ....do..........76½
2,000 ....do..........76
La 7's 70⅞ 71 Prime 75⅞ 76½

ACTIONS ET BONDS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
2 Canal & Banking Co.	100	—	—
Citizens	100	129	—
2 Germania National	100	130	—
Germania Savings	100	—	—
2 Hibernia National	100	—	—
2 Louisiana National	100	—	—
2 Metro. Loan & Savings	100	—	—
2 Mutual National	100	—	—
2 N. O. National	100	162½	—
People's	50	53½	—
2 State National	100	—	140
2 Union National	100	—	—

Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins	100	113	114
Factors and Traders Ins	100	116½	119
Firemen's	50	—	—
Germania Insurance Co	100	—	127½
2 Hibernia Insurance	100	—	—
Home Ins	40	40¼	—
Hope Insurance	100	—	—
Lafayette	50	—	60
2 Merchants Mutual	100	112½	116
Mechanics & Traders Ins	100	112½	—
N. Orleans Insurance As	50	—	—
New Orleans Ins Co	50	66	—
People's Insurance	25	—	—
Sun Mutual Insurance	100	—	—
Teutonia	100	—	—

Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	82½	86
Crescent City	50	—	—
Canal and Claiborne	100	—	—
New Orleans City	100	—	—
Orleans	50	—	—
St. Charles Street	50	63¼	65

Actions Diverses.			
Baton Rouge Yarn Co	—	—	—
Louisville Oil Works Co	100	120	—
C. City Slaughter House	50	44½	48
Carondelet Canal & Nav. Company	100	—	—
Imp. Bonded Warehouse	100	—	—
Jeffer City Gas LightCo	100	—	60
Louisiana Ice Manu Co	50	—	39½
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	—	101
LeveeSteam Cotton Press	100	—	—
2 Metairie Cemetery Ass	100	—	—
N O Gas Light Company	100	64	66½
N O. Waterworks Co	100	44½	48
Planters Crescent Oil Co	100	—	—
Sugarfined Company	60	—	—
Stern Fr't & Chem Mfg Co	60	—	—
Southern Mt & Acci'nt g Co	100	—	—
South western Brush Electric Light Co	100	—	—

Nouveaux Bons d'Etat.		
Louisiana Sevens	70⅞	71
— Twos	54½	—
— Fours	74	—
— Threes (Baby Bonds)	65⅞	66½

Bons de Ville.	Offre	Demande
Premiums	75⅞	76½
Issued 1875.		
Privilèges sur bons à prime	—	—
Prem um drawn somber	—	—
5 Consolidated juillet '76 coup	118¼	—
do Ex do	91¼	92½
Issued 1853		

Bons Divers.		
Canal & Claib. 1st mort	—	—
O C Slaughter H mort	—	—
New Orleans, St. Louis & Chicago R. R.		
1st Consol Mortgage	—	—
2nd Mortgage	—	—
Jack. R. R. 1st mort	—	110
Jack. R. R. 2d mor coup	—	—
Jack. R. R. 2d nor dbt E	—	—
Miss. Cen. R. R. 1st mort	—	—
Miss. Cen. R. R. 2d mort	—	—
Morgan La T l'st gold mort	—	—
N O Pacific RR 1st gold mtge	84	89
St Charles Hotel Co mortgage	—	—
4 N. O. City RR Co mort	—	120½
4 St Charles St RR mortgage	—	—
N.O. Waterworks Co mrt	105	—
La Ice Mfg mort	—	—
Levee Steam Cotton Press Mt'ge	—	—

Certificats et Warrants.		
State Warrants—		
1882 Constitutional	80	—
1881 Ordinary	58	79
1881 do	60	90
Levee warrants	—	—
Police warrants	—	—
Certificats d'école d'Etat	—	—
City Scrip	—	—
Half paid Coupons	—	—
Jan. 1879, la t Ce State Con	—	—
Certificats émis en vertu de la l'acte 93 de 1880	43	—
Coupons d'Etat non payés	—	—

1 Avec Dividende. 3 Sans Dividende
2 Avec Coupon. 4 Sans Coupon.
5 Crescent ?....... 6 New Stock

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle à la Bourse pour les lots en gros:

Les provisions sont fermes.

MESS PORK—$—— à 23 00.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules à 10¼ à 10⅜; clear ribbed 12¼; clear, il n'y en a pas; long clear 12½.

BACON—Epaules 10¼; clear ribbs 14,30, clear, il n'y en a pas; long clear 14,30.

GRAISSE—Raffinée en tierçons, 12 à 12¼.

JAMBONS—14¼ à 15.

AU DEHORS DE LA BOURSE.

Les prix suivants sont pour les petits lots:

MESS PORK—Nouveau $23 25.

VIANDES SALEES SECHES—Epaules 10½; BACON—Epaules 10⅝c; clear rib sides 14⅝c; long clear 14⅝.

JAMBONS—Choice new canvassed sugar cured 14¼ à 15¼c, selon la qualité; medium 9 à 11c.

BREAKFAST BACON—14¼ à 15c la livre.

GRAISSE—Refined en tierçons à 12⅞c; refined en kegs 13⅛c; refined en baquets 13⅝c.

BŒUFS—Choice family mess pork $16 50 à $17 00 le baril, $9 50 à 10 50 le demi-baril; medium et ordinary mess beef $15 00 à 15 50; Fulton market $12 7 à 13 00 par demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFÉ—Prime 10¾ à 11c; good 10¼ à 10½ fair 9½ à 9⅝c; ordinary 8¼ à 8½c la livre.

THÉ—Oolongs, fair à medium 17 à 18; fine à finest 40 à 75; Imperials common à fair 20 à 28; fair à medium 30 à 40; fine à finest 45 à 75; Hyson et Young Hyson 22 à 30; fine à finest 35 à 65.

BEURRE—Western creamery, fancy 28 à 29, western creamery choice 25 à 26c; western dairy choice, 22 à 23; western dairy prime 21; Western dairy good 18; do fair 15 à 16.

FROMAGE—New York cream, 10c la livre Le choix des Ohio flats, 8½ à 9; Illinois skims 8¼, prime do 6 à 7c.

SAVON—De la Louisiane - Maginnis - family 4 à 4½ la livre; olive 5 à 5¼; dark mottle 4c; Keller's—Magnolia 4¼c; Eagle 3¼ à 3¾; Olive 4¾ à 5. De l'Ouest-Kirk's—Olive 5¼ à 5½; Blue India 6¼ 6¾; St. Rollix, XXX German Olive 4¼ à 4⅝c; Proctor & Gamble Olive 5¼ à 5½c; German Olive 5 à —; Family 4⅞ à 4¾; miscellaneous, Red Castile 7½ à 8¼; White Castile 9¼ à 10¼.

SEL—Les petits lots se vendent à 87½c pour gros et à $1 22½ pour fin. Turk's Island—à 80c le boisseau. Sel de table 2 à 7c selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weights 14¼ à 15c la livre.

AMIDON—4c

FRUITS ET NOIX.

Les petits lots se vendent aux prix suivants:

DU PAYS—Melons d'eau $14 à $22 le 100 melons français (are à $4 50 à $5 la douz; pêches 50c à $1 50 laboite; pommes 50 à 75c la boite, $3 50 à 4 0 le baril; pistaches rouges 7½c la livre, celles de la Virginie 11c. Pacanes 10 à 15c, selon la qualité. Pêches sèches nominales à 8 à ——, Pommes sèches ordinaires 6 à 6¼; fancy sliced 7 à 7½, évaporées 12½c.

ETRANGERS—Citrons Palerme $6 00 à $7 00 la boite. Messine il n'y en a pas; Figues de Naples—o la livre; figues layer 15c la livre; figues ovales à 13c la livre. Raisins layer à $2 75 la boite; Londres layer, $3 10. Figues bananes $1 0 le régime; do $1 50 à $2 50 le régime. Dates 7½ à 8c la livre. Dates persanes à 12c la boite. Currants 6½c la livre. Prunes 8 à 8½c la livre. Citrons 15c la livre. Amandes 21 la livre. Noix du Brésil 7½c la livre. Filberts à 12½c. Noix anglaises 16c; de françaises à 12c. Noix de Cocos à $4 50 le 100 pour les petits lots.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS

Graine de coton $12 par tonneau, sur la levée; oil cake, prime $28 à 29 le tonneau, livré à bord; $26 00 par short ton; farine de graine de coton $26 à 27 le tonneau livré à bord l'huile de coton crue, choice 40 à 43c; huile raffinée 53 à 58 le gallon sur la levée; cooking oil 60c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE

[Nos cotes représentent les prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ⅛ en lots.]

POMMES DE TERRE—De la Louisiane, il n'y en a pas; de l'Ouest à $3 50 à 3 75 le baril.

PATATES DOUCES—$3 00 à 3 50.

OIGNONS—Louisiane $3 25 à 3 50 le baril; de l'Ouest $3 25 à 3 50.

AIL—De la Louisiane 50c à $1 le paquet.

CHOUX—De l'Ouest $3 50 à $4 00.

CHOUCROUTE—Celle de l'ouest est à $3 à $10 le baril; Frenier $10 00 à 12 00.

HARICOTS—Northern white mediums 6 à 6¼c la livre; white kidney 7 à 7¼c; red kidney choix 5¼ à 5½c; western white à 5¼c; western red kidney 5c; Pois verts 2¼ à 3c

COW PEAS—Mixed 1 75 à 2 25; whiporwill $1 60 à 1 75

VOLAILLES—Grosses volailles de l'ouest $5 00 à 5 50 la douz; poulets $2 00 à 4 00; canards $3 à ——; oies $4 à ——; dindes $9 à $12. Les grosses volailles de la Louisiane $3 50 à 4; poulets $1 75 à 2 25; canards $3 50; oies $3 75 à $4 50; dindes $6 à 15.

ŒUFS—Ceux de l'ouest 13 à 14c. ceux de la Louisiane 14 à 15c la douzaine.

SUIF—— à 7¼ la livre pour celui de la ville à —— à 6¾ celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—20 à 21c la livre.

MIEL—Strained 50 à 75c le gallon.

LAINE—Burry 10 à 15c la livre; Louisiane clear 22 à 23c; clear lake 24 à 25c

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus — à 9c; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres — à 6¼c; kips, 14 à 30 livres, — à 8¼c; peaux de veau 75 à 85c pièce.

PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted à 7 à 7½c, dry flint 12 à 12½c; dry salted 10 à 11c la livre; damaged green hides et grub selections 2½ off.

PELLETERIE—Moutons 20 à 40c; chevreuil 10 à 25c; coon 5 à 15c; belettes 15 à 30c; castor 50c à $1 50; loutre $2 à $6.

MOUSSE—Mêlée 3¼ à 3½c la livre; grise 2 à 2¼c; noire 3¼ à 3¾c

PLUMES—Best plumes d'oies à 55c la liv. commun 15 à 25c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à — de la livre; de de vaches — à —

do à whiskey 50 à 70c

CHIFFONS—Coton mêlé ½c; laine mêlée 1½ à 2c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Qualités pour l'exportation, en boucauts—Low lugs à medium 5¼ à 6¼ la liv; good 6¼ à 7; Low leaf 7¼ à 8; medium 8.7 à 9½ good 9½ à 10c; fine 10½ à 12. Sélections, rien ici. Cuttings grades, en boucauts.—Lugs 7 à 10; leaf 11 à 20; fancy 25 à 35.

TABAC MANUFACTURÉ—Fine plug 68 à 73c la liv; fine medium 53 à 63c; Bright quarters, common sound 48 à 50c; common 11-inch 4's et 5's, 36 à 40c. Bright navy, 4's et 3's, 44 à 60c. Black sweet, 40 à 55. Navy livre, black 40 à 55c, navy 3's black 40 à 50c. Fancy styles, feuille naturelle, 50 à 90c; Ne 1 livre extra fancy 70 à $1 15.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, il n'y en a pas en première main; goudron $4 00 le baril, $ 25 le demi-baril Resine—D et E $1 90, F $2 05, G $2 15. H $2.30, I $2.50. K $2 75. M $3 00, N $3.25. Essence de térébenthine 45 à —c; jobbing à 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—Bagging, 1¾ livres, 9¼c la yarde; 2 livres 10¼c; 2¼ livres 11¼c; baling twine 15 à —c la livre.

COTTON TIES—Selon la patente, $1 50 à [illegible] le paquet

CHARBON

Détail—Famille 45c le baril; boucaut $4 50 black coal 35c le baril; anthracite $9 00 le tonneau, 40c le boite; steamer $4 00 la tonne en gros 30 à 34.

CHEVAUX ET MULETS.

[Prix du Marché.]

Chevaux communs	$ 70@110
Bons chevaux de trait	90@125
Chevaux de selle et de voiture	150@250
Mulets petits et communs	85@115
Mulets, qualité moyenne	140@175
Mulets pour rizières	125@140
Mulets, première classe	180@200
Forts mulets de ville et charrei de charbon	200@225

PRIX DES BESTIAUX

Bœufs du Texas, nourris au maïs, de choix, par liv. brute,	
de 1re qualité	4¼@ —
de 2e de	3¾@ 4
de par tête 3e de	$15@22
Bœufs de l'Alabama, etc.	
de 1re qualité	$24 @$27
de 2e de	$15 @$20
Cochons, 1re qualité, par liv. brute	8 @ 9
de 2e de	5 @ 6
de 3e de	3 @ —
Moutons, 1re qualité, par tête	$ 3 50@$ 4 00
de 2e de	$ 2 50@$ 3 00
de 3e de	$ 1 50@$ 2 00
Vaches laitières, 1re qualité par tête	$70 00@$80 00
Vaches laitières, 2e qualité, par tête	$50 00@$60 00
Veaux, 1re qualité, par tête	$ 9 00@$10 00
de 2e de de	$ 6 00@$ 8 00
Veaux d'un an, 1re qualité, par tête	$11 00@$12 00
Veaux d'un an, 2e qualité, par tête	$ 8 00@$10 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Cotes du Mechanics' Dealers' and Lumbermen's Exchange.

LUMBER, TIMBER AND SHINGLES—	
YELLOW PINE—For building, furnished in sizes up to 8x8, 32 feet long $ 1,000	$15 00@16 00
For building, Timber 8x8 to 12x12	18 00@22 00
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in. merchant	16 00@17 00
Boards, 1, 1¼, 1½@12 in. clear	18 00@20 00
Boards for sheathing	10 00@12 00
Weather boarding	15 00@16 00
Weather boarding dressed	17 00@19 00
Flooring 1¼ inch merchantable	24 00@25 00
Flooring, 1½ inches, clear	27 50 @ 30 00
Flooring, 1¼ in, clear, gallery	35 00@——
Flooring, 1½ in., clear, square edge	24 00@25 00
Ceiling, dressed, ¾ and ⅞ in., merchantable	14 00@15 00
Ceiling, dressed, ¾ and ⅞ inch, clear face	20 00@22 00
Shelving, dressed on both sides	20 00@22 50
Base, dressed on one side	20 00@——
CYPRESS—Sills fence posts, sleepers	22 50@——
Boards, 1¼, 1½ and 2 inches, pr. seasoned	30 00@32 50
Boards, 1 1¼, 1½ and 2 in., ch.	35 00@40 00
WALNUT—Ohio river counter tops, 20 in. and over, clear	—@——
Ohio river, 1 to 4 inches	50 00@150 00
Ohio river, 1 à 4 inches, common	—@——
OAK—White, 1 to 4 inches	50 00@80 00
Ohio river	50 00@60 00
SHINGLES—20 in. guaranteed	4 25@ 4 50
20 inches merchantable	3 75@ 4 00
LATHS—Plaster	2 25@ 2 50
WHARF TIMBER—Running foot	10@
Box boards cypress	15@ 18
BUILDING MATERIALS—	
BRICK—Red building, $ 1,000	10 00@11 00
Lake building, $ 1,000	11 00@12 00
Lake paving, $ 1,000	13 50@14 00
American fire, $ 1,000	30 00@32 00
English fire, $ 1,000	60 00@——
LIME—Alabama, $ bbl	1 00@ 1 10
Western $ bbl	90@ 1 00
CEMENT—Portland, $ bbl	3 25@ 3 50
Rosendale, $ bbl	1 90@ 2 00
Western $ bbl	1 30@——
PLASTER—Calcined, $ bbl	2 10@ 2 25
Hair, plaster, $ lb	04@ 05
SAND—River, $ bb	—@——
Yellow $ bbl	28@ 30
White, $ bbl	40@ 50
Ballast, $ bbl	—@——
TILES—English ridge, each	18@ 20
SLATE—Bangor quarry, $ sq're	5 75@10 00
Virginia quarry, $ square	Nominal
Chapman quarry, $ square	5 75@10 00
English quarry, $ square	Nominal

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—le gallon	$2 30 à	
BRANDIES—Du pays, le gallon	$1 10 à	1 25
Pêche—vieux, le gallon	3 00 à	3 50
Pomme	2 25 à	2 75
Cognac importé—1877, le gal.	4 80 à	—
1872	5 50 à	—
1870	5 75 à	—
1865	6 50 à	—
1860	7 40 à	—
1858	8 00 à	—
1848	10 50	—
GENIEVRE—Du pays, de New York et de Philadelphie, par gallon	1 20 à	
Hollande, par gal.	2 75 à	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	2 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 50 à	9 00
Holland, par caisse	7 50 à	—
WHISKY—Rectiné de la Louisiane, 90 p. c. de preuve, par gal.	1 20 à	1 22
Ouest	1 2 à	1 30
Bourbon	1 40 à	3 50
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 00 à	4 25
Irlandais importé	4 00 à	4 25
RHUM—Nlle-Angleterre	1 45 à	—
Jamaïque	4 25 à	5 50
Santa-Cruz	3 65 à	4 25
CHAMPAGNES—Roederer Carte Blanche, qts par douz	23 75 à	
Piper Heidsiec qts, par douz	22 00 à	
Krug & Co. qts par douz	21 50 à	
Moet & Chandon—Silery Mousseux, par douz	21 00 à	
Cremant & Ay, par douz	25 00 à	
Pintes, $2 en plus		
VINS—Californie Claret, le gal.	60 à	65
Zinfandel, No 1, le gal	72 à	75
Clarets Importés—Ordinaire par bar	53 00 à	55 00
Clarets de famille, le bar	65 00 à	75 00
Clarets fins, le bar	90 00 à	175 00
Médoc, la caisse	6 00 à	—
St. Julien, la caisse	6 50 à	—
Margaux, la caisse	7 00 à	—
Pontet Canet, la caisse	10 00 à	—
Larose, la caisse	12 00 à	—
Léoville, la caisse	12 00 à	—
Chateau Lafitte, la caisse	24 00 à	—
Ordinaire, la caisse	3 20 à	3 50
VINS BLANCS—Imp. ordinaire, la caisse	57 00 à	58 00
Importé de famille, le bar	65 00 à	80 00
Importé, fins, le bar	90 00 à	175 00
Graves, la caisse	6 00 à	—
Sauternes, la caisse	6 50 à	—
Haut Sauternes, la caisse	10 00 à	—
Latour Blanche, la caisse	18 00 à	—
Chateau Yquem, la caisse	24 00 à	30 00
Ordinaire, la caisse	3 50 à	—
Vin Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madeira, Cette, le gal	95 à	1 00
Madeire, véritable, fin, le gal.	3 50 à	5 00
Madeira, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gal	95 à	1 50
Sherry, véritable, Xeres, le gal	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	9 00 à	25 00
Vin de Porto, le gal	1 15 à	

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

JEUDI 6 JUILLET 1882.

Vicksburg....JOHN W. CANNON, à 5 P M
College Point....ST. MARY, à 12 M
Bas du fleuve....SUNBEAM, à 9 A M
Bas du fleuve....NEPTUNE, à 9 A M

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 5 JUILLET 1882.

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship Wanderer, Evans, Belize Hond Avg
Goelette Etta E Sylvester, Traverso, Grand Cayman
Goelette Adolph Flake, Snow, Tampico
Goelette Minnie Hunter, Belize

ARRIVES.

Steamship E B Ward Jr, Colton, Ruatan
Goelette Santo Oteri, Lodpert, Ile Ruatan
4 juillet.
Brick (ital) Aurora, Adorno, Palerme

BATEAUX A VAPEUR.

J M Chambers, Muggah, de St. Martinville
Whisper, Comstock, de Plaquemine
Sunbeam, Pennywith, du bas du fleuve
City of Baton Rouge, Bixby, de St Louis
City of Yazoo, Tobin, de Greenville

IMPORTATIONS.

PALERME—par brick Aurora..1543 caisses citrons, A Cusimano—463 caisses citrons, G Grande—9 caisses citrons, S di Tr pani—59 caisses citrons, V Lo Secco—128 caisses citrons, G Trapani—27 ca sses citrons, F Aderno—60 caisses citrons, à ordre

Arrivages de Produits.

ST-MARTINVILLE—par steamer J M Chambers..21 balles coton, 10 bcauts sucre, 29 barils mélasse

PLAQUEMINE—par steamer Whisper.. 61 barils sucre

BAS DU FLEUVE—par steamer Sunbeam.. colis divers

ST-LOUIS—par steamer City of Baton Rouge.. frêt assorti

GREENVILLE—par steamer City of Yazoo.. 14 balles coton, 227 sacs graines coton

Par les chemins de fer.

MORGAN's LOUISIANA & TEXAS RAILROAD & STEAMSHIP COMPANY.........800 sacs farine graine coton, 21 barils riz et divers

LOUISVILLE & NASHVILLE RAILROAD

13 boucauts tabac

[illegible] 10 boucauts tabac